

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2022



cfpts.

CENTRE NATIONAL
DE FORMATION PROFESSIONNELLE
AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE

Directeur de la publication

Bruno Burtre

Rédacteur

Olivier Quezada

Juin 2023

Crédits photos

Copyrights : CFPTS, Juliette Bellini,
Akhéane Vaucelles, Colin Le Dorlot

Conception et réalisation graphique

Atelier Marge Design

CFPTS

La Filière 92, avenue Gallieni
93170 Bagnole

SOMMAIRE

**LA FORCE
DU COLLECTIF** P.4

**UN CONSEIL
D'ADMINISTRATION
FACE À L'URGENCE** P.6

**RÉUNIR TOUTE
LA PÉDAGOGIE
À BAGNOLET** P.8

**FORMATIONS,
UNE RÉINVENTION
PERMANENTE** P.10

**DÉFINIR ENSEMBLE
UNE RÉPONSE
ADAPTÉE** P.14

**DES SIGNES
ENCOURAGEANTS QUI
S'ADDITIONNENT** P.17

**AU-DELÀ DE
LA TECHNIQUE** P.21

**ASSURER LA
CONTINUITÉ DE
L'APPRENTISSAGE** P.24

**DES PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS
PRÉSENTS** P.26

**AU CENTRE
D'UN RÉSEAU** P.28

**D'AUTRES
HORIZONS** P.30

**DES ACTIONS,
DE LA VISIBILITÉ** P.32

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

LA FORCE DU COLLECTIF

L'année 2022 a été riche en événements pour notre centre. Nous avons pu avancer sur les dossiers prioritaires que nous avions définis, mais nous avons aussi dû faire face à un imprévu de taille, le dépôt de bilan du CFASVA.

La feuille de route que nous nous étions fixée pour l'année était complexe, mais claire : recentrer les activités du centre et nous adapter à la nouvelle donne du cadre réglementaire de la formation, le tout dans un contexte budgétaire contraint, sans jamais transiger sur l'exigence qui forge notre identité. Sur ces différents points, nous avons su tenir nos engagements, que ce soit auprès de notre public ou auprès de nos partenaires financiers et institutionnels.

Le rapatriement des ateliers de construction de Pantin vers Bagnolet est un bon exemple de cette politique. Regrouper l'ensemble de nos activités sur un seul site nous permet de mutualiser nos moyens, de faire des économies de fonctionnement et donc, en fin de compte, de dégager des marges supplémentaires pour assurer la qualité de nos formations. Mais ce déménagement correspond également à la volonté de rapprocher nos stagiaires constructeurs et serruriers des autres cursus, afin qu'ils puissent profiter eux aussi des contacts humains et professionnels qui sont l'une des richesses du CFPTS. Enfin, ce transfert n'a en rien diminué la qualité des installations mises à leur disposition.

EN UN SENS, L'ENCHAÎNEMENT EXTRÊMEMENT RAPIDE DE DÉCISIONS DÉCLENCHÉ PAR L'ANNONCE DU DÉPÔT DE BILAN DE L'AFASAM-CFASVA ILLUSTRE, LUI AUSSI, CETTE FACULTÉ DE MOBILISATION

Cette volonté de recentrage n'est pas un signe de repli sur nous-mêmes, bien au contraire. Notre équipe poursuit ses ajustements afin d'adapter notre offre à toutes les évolutions, afin de toujours pouvoir proposer une solution adaptée aux demandes de ceux qui font appel à nous, pédagogiquement aussi bien que financièrement. Si une problématique telle que la lutte contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels prend une importance grandissante dans nos secteurs, le centre mobilise ses ressources et fait appel à son expérience et à son expertise pour élaborer une proposition pédagogique à la hauteur des enjeux. L'excellent accueil réservé à celle-ci par l'Afdas comme par les commanditaires est une nouvelle preuve de cette capacité collective à apporter la réponse juste.

En un sens, l'enchaînement extrêmement rapide de décisions déclenchées par l'annonce du dépôt de bilan de l'Afasam-CFASVA illustre, lui aussi, cette faculté de mobilisation. Face à l'urgence, l'ensemble des acteurs a su réagir vite, de façon coordonnée, avec pour seul objectif de protéger les apprentis et les structures qui nous avaient fait confiance. Le conseil d'administration a

tranché et pris la décision d'intégrer directement au sein du CFPTS l'activité de formation initiale par l'apprentissage qui constituait un élément historique de l'activité. Le centre a également accueilli dans ses effectifs les membres de l'équipe administrative, ce qui permettait de lancer dans les plus brefs délais les démarches contractuelles nécessaires. Toutes ces opérations ont eu lieu dans la plus grande transparence, avec une communication spécifique envers tous les interlocuteurs concernés, des apprentis aux maîtres d'apprentissage en passant par les organismes financeurs, les partenaires institutionnels et la profession dans son ensemble. Rien de cela n'aurait été possible si tous n'avaient pas tiré dans le même sens, au moment voulu, en bonne harmonie. Même si la période a été difficile, nous avons montré que nous savions nous mobiliser de façon efficace, avec un résultat très positif : aucun apprenti n'a été confronté à une rupture de formation et la voie de l'apprentissage a été préservée pour nos métiers, à la plus grande satisfaction de tous.

**BRUNO BURTRÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION FACE À L'URGENCE

Quand l'Afasam-CFASVA s'est déclarée en cessation de paiement, le CFPTS a immédiatement entamé une démarche de reprise du volet spectacle vivant et événementiel avec une priorité absolue : protéger les apprentis et leurs structures accueillantes.

Le 29 septembre 2022, l'Afasam-CFASVA, partenaire historique pour le compte duquel le CFPTS assurait la prestation pédagogique des formations consacrées au spectacle vivant et à l'événementiel, annonçait sa cessation de paiement et le dépôt d'un dossier auprès du tribunal judiciaire de Bobigny en vue d'une procédure de liquidation. Les objectifs, dès lors, étaient clairement posés : assurer la protection des jeunes apprentis sous contrat et la poursuite de leur cursus, et continuer à respecter nos engagements vis-à-vis des entreprises. Le CFPTS a tout mis en œuvre pour pouvoir reprendre directement à son compte le secteur spectacle vivant et événementiel du CFA.

Afin de mener à bien cette intégration, la décision a été prise rapidement d'ajuster les statuts du centre pour inclure dans ses missions la formation initiale par la voie de l'apprentissage. Votée par l'assemblée générale du CFPTS le 4 novembre 2022, la modification de l'objet de l'association a été

adressée à la préfecture en décembre, pour une publication au *Journal officiel des associations et fondations d'entreprise* (JOAFE) en date du 24 janvier 2023.

Il faut souligner que cette décision a été prise à l'unanimité. Sachant que les membres représentent aussi bien les syndicats de salariés (Synptac-CGT, Fasap-FO, F3C-CFDT) que les associations d'employeurs (SNDTP, Prodiss, Synpase) et la Drac Île-de-France, cette concordance de vue montre l'unité de la profession dans le souci de sauvegarder l'apprentissage comme voie d'accès à nos métiers, de protéger les jeunes dont nous avons la responsabilité et de conserver la confiance des entreprises.

Pour la branche audiovisuelle du CFASVA, l'Ina a fait le choix d'un partenariat avec le CFA Descartes, qui dépend de l'université Gustave-Eiffel.



CERTIFICATION DES ACTIONS D'APPRENTISSAGE

L'une des actions d'urgence à mettre en œuvre dans le cadre de la reprise consistait en l'obtention de la certification Qualiopi, sésame obligatoire afin de bénéficier de fonds publics. Le CFPTS (depuis 2020) tout comme l'Afasam-CFASVA (depuis 2021) en bénéficiaient. Au terme d'un audit d'extension, le CFPTS a également obtenu cette certification pour ses actions de formation en apprentissage, et ce, jusqu'en janvier 2026.

UNE DÉCISION NATURELLE

« Les questions étaient claires. Comment éviter aux jeunes sous contrat d'être confrontés à une rupture d'apprentissage ? Que proposer aux salariées du CFA concernées ? À partir de là, le reste coulait de source. Le CFPTS possédait le savoir-faire en interne, avec une longue pratique pédagogique de l'apprentissage et une équipe administrative expérimentée. Il fallait qu'il puisse continuer à avancer sur ses deux jambes, la formation continue et l'apprentissage. Le conseil d'administration, qui représente les professions et les professionnels, a pris ses responsabilités. »

Nathalie Sérane (Synptac-CGT)
Présidente du CFPTS



Mise en situation professionnelle de fin des deux formations Fondamentaux techniques du son et de la lumière.

RÉUNIR TOUTE LA PÉDAGOGIE À BAGNOLET

Pour la première fois depuis neuf ans, l'ensemble des stagiaires se rassemble à nouveau sur le seul site de Bagnolet avec le rapatriement des ateliers de construction (serrurerie et menuiserie).

Le terme de neuf ans d'histoire

En 2013, en raison des grands travaux de rénovation lancés sur le site de Bagnolet, la décision était prise de louer de vastes espaces à Pantin afin d'y installer les ateliers de serrurerie et de menuiserie du CFPTS. Cette location s'est poursuivie au-delà de la durée du chantier, en lien avec des projets de développement alternatifs à Bagnolet, tels que l'accueil de résidences artistiques. Durant neuf ans, tous les stages de construction se sont ainsi déroulés dans cet ensemble, période tout au long de laquelle nous avons pu compter sur nos excellentes relations avec nos bailleurs, Alain et Michèle Capone.

En 2022, le centre a décidé de rapatrier ces ateliers sur le site de Bagnolet, poursuivant ainsi deux objectifs. Le premier est essentiellement pédagogique, avec le rassemblement en un seul lieu de l'ensemble des formations et, donc, des stagiaires, qui re-

trouveront le contact direct avec les autres activités. Les interactions entre les stages ont toujours été mises à l'honneur et constituent un atout pédagogique indéniable. Le second objectif était celui d'une rationalisation des charges, dans un contexte économique contraint. En plus des coûts directs liés aux loyers, aux consommations, aux investissements, la coexistence de deux pôles d'activité générerait également des charges dues à l'éloignement (mise en réseau, déplacements).

Un déménagement complexe

Mais déménager trois ateliers de construction, avec tout leur équipement, n'est pas une mince affaire, d'autant que le centre avait exclu de bouleverser son calendrier de formation ou de pénaliser les stagiaires en réduisant le confort pédagogique.

La première étape a consisté en la préparation des locaux de Bagnolet destinés à



accueillir les ateliers. Il a d'abord fallu identifier les espaces concernés, en l'occurrence des lieux de stockage ainsi que le plateau alloué aux Résidences artistiques de La Filière (RALF), dont l'activité touchait à sa fin. L'équipe logistique est parvenue à optimiser les entreposages et à libérer les locaux, notamment en mettant à profit le bâtiment E, tandis que la direction du bâtiment s'attelait à la préparation des futures installations (remise en état, distribution électrique, sécurité incendie).

Ensuite, les déménagements ont pu avoir lieu, en fonction du calendrier de formation.

**DÉMÉNAGER TROIS
ATELIERS DE CONSTRUCTION,
AVEC TOUT LEUR ÉQUIPEMENT,
N'EST PAS UNE MINCE
AFFAIRE**

Une société spécialisée a été chargée des mouvements de machines et des manutentions lourdes, tandis que les référents des secteurs concernés (bois et métal) ont été associés à l'aménagement et à l'installation des trois ateliers ainsi que du bureau qui leur serait destiné. Bien évidemment, les installations d'aspiration des fumées et de filtration des poussières dans lesquelles le CFPTS avait investi pour Pantin, en collaboration avec la Cramif, ont suivi.

Enfin, les anciens locaux ont également bénéficié d'une remise en état complète (sols, murs et plafonds), dont la qualité a permis la récupération intégrale du dépôt de garantie. Au total, l'opération a représenté un coût direct de 55 k€, plus que couvert par le dépôt de garantie (20 k€) et les trois mois de loyer et de charges diverses économisés en fin d'année (42,5 k€). Un travail d'équipe et de coordination exemplaire sur toute une année.



Réinstallation des
ateliers serrurerie,
automne 2022.

FORMATIONS, UNE RÉINVENTION PERMANENTE

Pour rester en phase avec les besoins des professionnels comme des structures, le CFPTS ajuste continuellement son offre de formation.

Chaque année, l'offre de formation du CFPTS évolue, afin de prendre en compte les mutations du secteur mais également les transformations découlant de l'évolution du cadre réglementaire de la formation professionnelle. Toutefois, le socle pédagogique reste stable, pour une excellente raison : l'offre correspond aux nécessités. Les commissions de secteur comme les remontées du terrain nous le confirment, l'essentiel est déjà en place et ne nécessite que des ajustements ponctuels pour introduire telle ou telle innovation technologique ou pratique professionnelle émergente. En 2022, sur les 123 formations continues et les 8 formations initiales en apprentissage, 29 nouvelles propositions ont trouvé leur place, ainsi que 7 reformulations de contenus. Le taux de renouvellement complet ou partiel est donc de 23 %, un chiffre légèrement supérieur à la norme habituelle.

Outils transversaux, un nouveau secteur

Comme dans tous les domaines d'activité, le numérique impose sa révolution permanente et se traduit par le développement d'outils communs et de pratiques convergentes. Tel protocole ou matériel peut ainsi être utilisé aussi bien en lumière, en son, en vidéo. Face à cette tendance, le centre a mis en place un nouveau secteur « Outils transversaux », qui rassemble les formations dont les applications sont multiples. *QLab*, *QCad*, *Captation en streaming pour le live*, *Réseaux pour le spectacle*, *Arduino pour la création* et *OSC y rejoignent les stages de CAO/DAO* ainsi qu'*Électricité – les installations du spectacle*.

Répondre aux demandes du terrain

D'autres nouveautés correspondent à des besoins directement exprimés par la pro-



fession. Par exemple, *Principes et pratiques des cintres* vient combler un manque souligné par de nombreuses structures. Destinée aux machinistes et techniciens disposant déjà d'une expérience du plateau, cette formation leur permettra de mettre en œuvre l'équipement et la manœuvre des cintres contre-balancés en montage et exploitation, en toute sécurité et de façon ergonomique. L'ingénierie pédagogique a également porté sur la refonte totale d'une formation pour le secteur Décor/Accessoires qui intégrera l'offre en 2023 : *Techniques de fabrication de masques*, axée à la fois sur les méthodes de réalisation et de port. Dans la même logique, la commission de secteur consacrée à la lumière organisée par le CFPTS et rassemblant formateurs et responsables lumière de nombreuses structures a fait émerger le besoin d'une approche spécifique des échanges de fi-

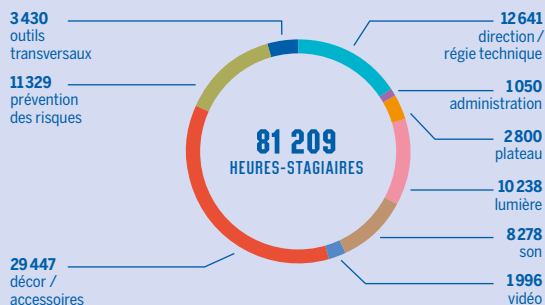
chiers numériques. Là encore, la réponse pédagogique a permis la création d'une nouvelle proposition : CAO – *intégration / import / export de fichiers 3D*.

Des partenariats originaux dans le domaine du son

Le CFPTS explore sans cesse de nouvelles voies pour que son offre corresponde le plus étroitement possible aux attentes, notamment dans le domaine de l'exploitation des développements techniques les plus pointus. Cela passe par des propositions conçues pour permettre l'exploitation optimale de gammes de matériels à la pointe du développement. L'année 2022 a, par exemple, été consacrée à un dialogue approfondi avec de grands noms du secteur du son (Agora, Amadeus, L-Acoustics) pour mettre au point des formations spécifiquement dédiées à leurs dernières innovations technologiques.

↑
Présentation de fin de
formation d'une session
Plastazote.

RÉPARTITION DES FORMATIONS EN HEURES-STAGIAIRES PAR SECTEUR



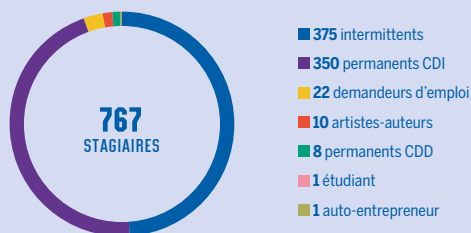
RÉPARTITION HOMMES-FEMMES DES STAGIAIRES

495 HOMMES
(64,6 %)



272 FEMMES
(35,4 %)

RÉPARTITION DES STAGIAIRES



FORMATIONS À LA CARTE DES STAGIAIRES

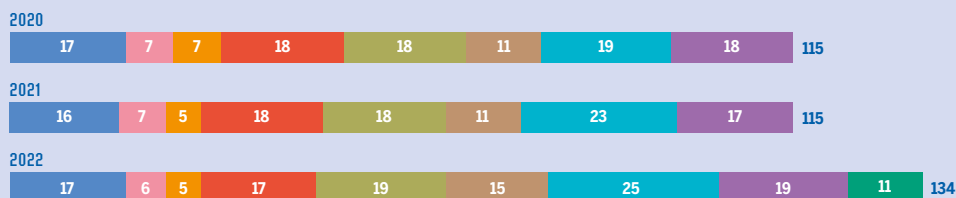
74
FORMATIONS
À LA CARTE

50
FORMATIONS À LA
CARTE RÉALISÉES
EN ENTREPRISE

24
FORMATIONS À LA
CARTE RÉALISÉES
AU CFTS

11
FORMATIONS À LA
CARTE ANNULÉES

OFFRE CATALOGUE PAR SECTEUR



■ Direction technique/régie ■ Administration ■ Plateau ■ Lumière
■ Son ■ Vidéo ■ Décor/accessoires ■ Prévention des risques ■ Outils transversaux



Lutte contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)

Le centre sait également mettre à profit sa propre expérience au moment d'élaborer des contenus pédagogiques en prise directe avec les réalités du terrain. Les années d'encadrement et de formation de centaines de jeunes apprentis accueillis dans de nombreuses structures ont ainsi contribué à la formulation des réponses à l'appel d'offres lancé par l'Afdas pour l'élaboration et la mise en place de formations dédiées à la lutte contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels. Le résultat ? Un ensemble de quatre formations différentes, destinées à des publics présentant des angles d'approche distincts pour que chacun, selon son implication et ses responsabilités, puisse trouver les réponses adéquates à ses interrogations.

Des adaptations au cas par cas

L'offre du CFPTS requiert également un travail d'actualisation et de reformulation continu sur les formations déjà en place. Qu'il s'agisse de la *Régie d'exposition*, de la *Régie technique* ou de *Millumin*, des *Fondamentaux de l'éclairage de concert* ou de *Wysiwyg*, l'objectif est toujours le même : ajuster l'existant pour correspondre toujours plus aux demandes exprimées. Dans un registre différent, mais qui relève de la même logique d'adaptation, la mise en place des blocs de compétences des formations de *Régie générale*, de *Régie Lumière*, de *Régie Son* et de *Régie Vidéo* permet d'ouvrir un accès « à la carte » à ces cursus longs, dont l'organisation interne a été repensée en conséquence.



Réalisation
de la formation
*Thermoplastiques
modelables.*



Story Instagram
de la soirée Exposition
de la formation
Accessoiriste-
Réalisateur.

DÉFINIR ENSEMBLE UNE RÉPONSE ADAPTÉE

En plus des formations catalogue, le CFPTS développe une offre spécifique pour les entreprises dont l'importance est croissante.

Ajustements de calendrier, formations hors les murs, modules réservés aux salariés d'une seule entreprise, contenus sur mesure, tout est fait pour répondre aux besoins. Depuis longtemps, le CFPTS intervient de façon récurrente pour des partenaires fidélisés et, chaque année, pour de nouvelles structures. Ainsi, des établissements tels que l'Opéra national de Paris ou Disneyland nous font régulièrement parvenir leurs demandes pour leurs équipes, sur des contenus définis en fonction de leurs pratiques. Mais cette régularité n'est pas le seul fait de grands comptes ; des structures de dimensions plus modestes s'inscrivent également dans la durée, à l'instar du théâtre de la Bastille, de l'École normale supérieure ou de l'Espace 1789, entre autres. Cette collaboration reconduite d'année en année est un signe fort de confiance dans la qualité de l'ingénierie pédagogique du centre.

Une activité en développement

Parallèlement à ce socle constant, le centre voit le volume des demandes croître chaque année. Ainsi, en 2022, près de 100 devis ont été adressés à la suite de sollicitations de structures intéressées, et 74 formations ont été réalisées. Signe de l'étendue du périmètre couvert, ces sessions ont été conduites pour le compte de 30 commanditaires différents. Sur l'année, le chiffre d'affaires des formations à la carte représente 5,6 % des recettes du centre, en progression de 22 % par rapport à 2021.

Le succès de cette offre tient essentiellement à l'expertise du centre. En s'adressant à un organisme bientôt cinquantenaire et qui ne les a jamais déçues, les structures ont l'assurance du sérieux des propositions pédagogiques, fruits d'une ingénierie experte et rigoureuse. La palette unique de formations, qui couvrent l'ensemble des métiers techniques du spectacle vivant et



de l'événementiel, est également un atout. Ainsi, le succès obtenu lors d'un appel d'offres émis par la Région Île-de-France tient en partie à cette capacité à répondre à une demande portant à la fois sur les secteurs du son, de la lumière, de la vidéo et des réseaux.

L'exemple de la lutte contre les VHSS

En 2022, plus de la moitié des formations à la carte ont eu trait à la prévention des risques et, plus spécifiquement, aux propositions liées à la lutte contre les Violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS). Cette forte progression est en grande partie liée au succès de la réponse du CFPTS à l'appel d'offres lancé par l'Afdas sur ce sujet. Fort de

son expérience, notamment au travers des remontées issues de l'encadrement des centaines d'apprentis passés par le centre, ce dernier a su convaincre ses interlocuteurs de le placer sur la liste des onze organismes de formation référencés par l'Opco sur le sujet. De nouveaux commanditaires (La Cigale, Lagardère, Live Nation, etc.) ont ainsi pu s'adresser au CFPTS, élargissant d'autant l'éventail des partenaires de la maison.

Le centre a aussi su profiter de l'accroissement du périmètre de l'Afdas pour atteindre de nouveaux publics à travers les quatre parcours de formation définis par l'Opco pour lutter contre les VHSS. L'exemple le plus emblématique de cette évolution est la collaboration nouvelle avec la Société d'exploitation de la tour Eiffel, une structure appartenant au secteur du tourisme, rattaché à l'Afdas depuis 2019. Démarrées en fin d'année, les sessions concerneront au total près de 300 personnes.

↑
Formation
Lumière
Module
ETC EOS.

**LE SUCCÈS DE CETTE OFFRE
TIENT ESSENTIELLEMENT
À L'EXPERTISE DU CENTRE**

SOLDE INTERMÉDIAIRE DE GESTION

MILLIERS D'EUROS (K€)

La variation du résultat d'exploitation entre 2021 et 2022 (-951 k€) est essentiellement due à la provision liée à la créance non recouvrable laissée par l'Afasam-CFASVA (887,5 k€).

Postes (k€)	2020	2021	2022
Prestations	3 528	4 396	4 169
Valeur ajoutée	2 487	3 053	2 906
Excédent brut d'exploitation	28	462	284
Résultat d'exploitation	-800	-328	-1 279
Résultat net	-418	73	-870

2022
VS 2021

↘ 227 K€
PRESTATIONS

↘ 147 K€
VALEUR AJOUTÉE

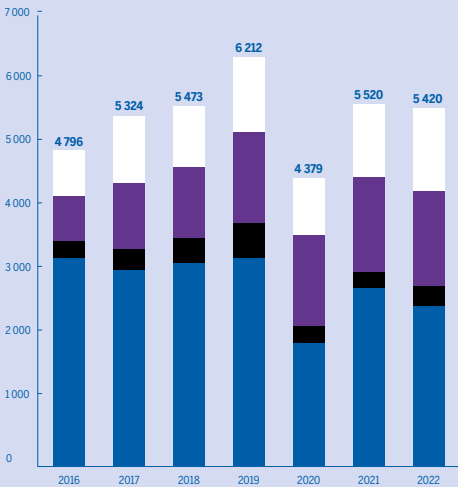
↘ 179 K€
EXCÉDENT BRUT
D'EXPLOITATION

↘ 951 K€
RÉSULTAT
D'EXPLOITATION

↘ 944 K€
RÉSULTAT NET

ÉVOLUTION DES PRODUITS 2016-2022

MILLIERS D'EUROS

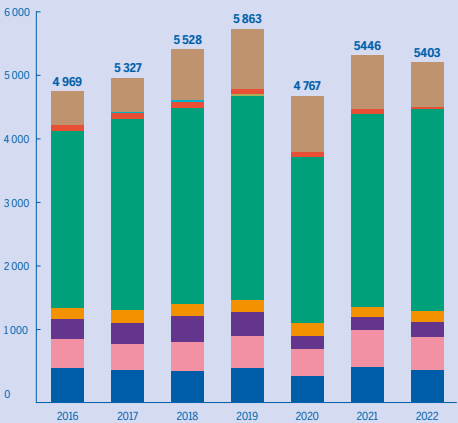


■ Subventions Produits exceptionnels ■ Autres ■ CFA ■ Hors catalogue ■ Offre catalogue

ÉVOLUTION DES CHARGES 2016-2022

MILLIERS D'EUROS

Ce graphique n'inclut pas la provision liée à la créance non recouvrable laissée par l'Afasam-CFASVA.



■ Dotation aux amortissements ■ Charges exceptionnelles ■ Charges financières ■ Autres charges de gestion courante ■ Salaires et charges sociales ■ Impôts et taxes sur les salaires ■ Autres services extérieurs ■ Services extérieurs ■ Achats

DES SIGNES ENCOURAGEANTS QUI S'ADDITIONNENT

Si le bilan 2022 est très déséquilibré, des éléments encourageants permettent d'envisager l'avenir avec une confiance mesurée.

Pour cette année, le résultat de l'exercice est largement négatif, avec un déficit de 870 k€ pour un chiffre d'affaires de 5 420 k€, alors que l'année 2021 s'était conclue par un résultat légèrement positif (73,4 k€). Si cette situation est évidemment très préjudiciable pour les équilibres financiers du centre, une analyse en détail des données comptables fait ressortir des éléments qui valident la stratégie à moyen terme du CFPTS.

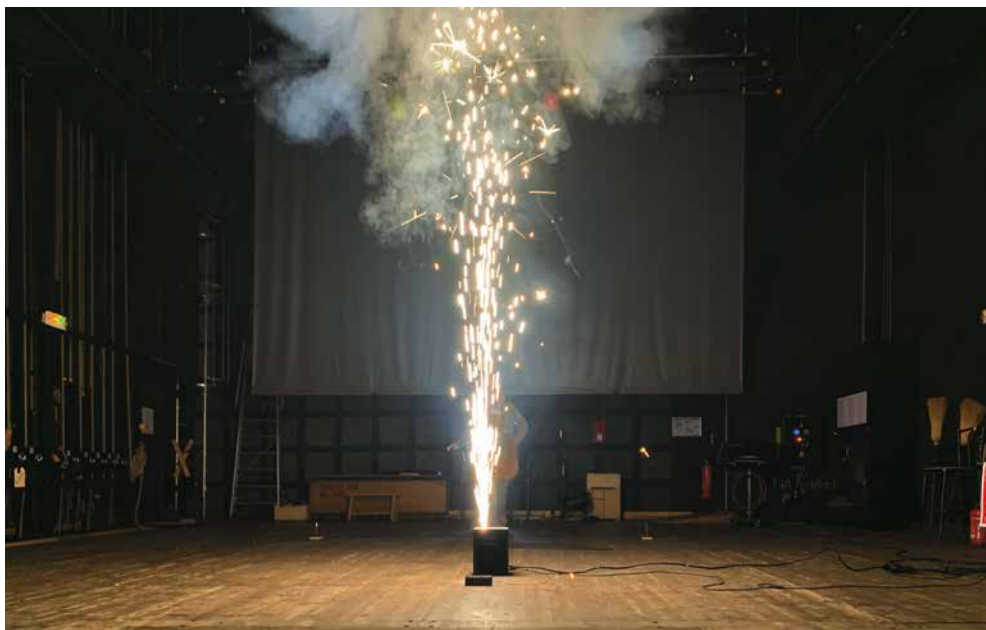
Des charges alourdies par l'apprentissage

En 2022, les charges connaissent une augmentation de 15 %, pour s'établir à 6 290,5 k€. Cette hausse est très largement imputable à la dotation aux amortissements qui progresse à elle seule de 88 %. L'explication de cette situation tient à un unique facteur, le défaut de paiement de l'Afasam-CFASVA, qui laisse derrière elle une

créance non recouvrable de 887,5 k€. En effet, le CFPTS assurait pour le compte de cette association la prestation pédagogique liée à la formation des apprentis de la branche spectacle vivant et événementiel. À ce titre, il en était le principal créancier et a donc été le plus impacté par la liquidation judiciaire en cours. Au terme de la procédure, il devrait récupérer une partie de ces fonds, pour un montant qui reste à déterminer et qui ne sera versé par le liquidateur que dans un délai de deux ans à compter du 15 décembre 2022.

Un compte d'exploitation beaucoup plus équilibré

Hormis cet événement par nature exceptionnel, l'activité « normale » du CFPTS présente un profil plus rassurant. Les charges d'exploitation retraitées de la provision liée au défaut de l'Afasam-CFASVA baissent de 1 % par rapport à 2021, pour



s'établir à 5 389 k€. La plupart des postes sont en baisse, notamment les achats (− 10 %) et les services extérieurs (− 5,4 %), et compensent la hausse, essentiellement mécanique, de la masse salariale (+ 5 %). Les produits présentent eux aussi un léger recul (− 1,8 %), surtout sur les formations sur catalogue (− 10 %), dont la subvention en hausse de la Drac permet d'atténuer les effets. Le résultat retraité de la provision Afasam-CFASVA ainsi dégagé s'élève à 29,8 k€, en recul par rapport à l'année précédente (73,4 k€) mais à un niveau comparable.

Ces résultats viennent illustrer la politique de maîtrise des coûts suivie rigoureusement par le CFPTS. Les efforts consentis sur l'ensemble des postes assurent une corrélation entre revenus et dépenses, et contribuent à la crédibilité du centre vis-à-vis de ses partenaires extérieurs.

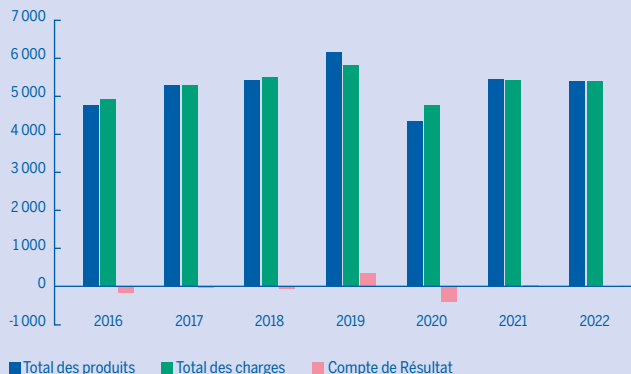
Une reprise perceptible

L'analyse des chiffres d'affaires mensuels et de leur niveau par rapport à ceux de 2021 dessine une perspective encourageante. En effet, l'essentiel de l'offre de formation reste stable d'une année sur l'autre, ce qui permet de dégager des tendances fiables de cette comparaison. Pour le premier semestre, l'activité est en fort recul (− 30 % en termes de facturation). Cela s'explique par la levée des dernières contraintes liées à la crise sanitaire et par la reprise conséquente de l'activité dans les domaines du spectacle vivant et de l'événementiel. Pour positive qu'ait été cette évolution, elle s'est traduite directement par une moindre disponibilité des permanents comme des intermittents pour des formations, surtout dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Par contre, dès la rentrée, la tendance s'est complètement inversée. Pour les seuls mois de septembre à décembre, la progression

↑
Formation Effets
spéciaux de scène,
Pyrotechnie d'intérieur.

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2017-2022

MILLIERS D'EUROS PAR AN



RÉSULTAT EN 2022

➔ **17,4 K€**

▾ DES PRODUITS EN 2022

- 200 K€

▾ DES CHARGES EN 2022

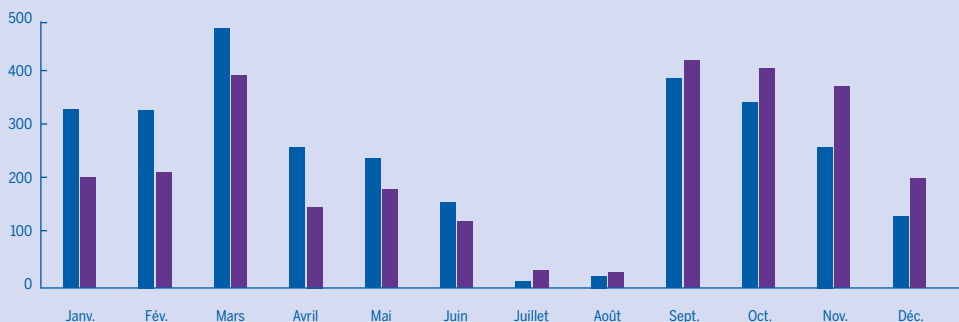
- 43 K€

Ce graphique n'inclut pas la provision liée à la créance non recouvrable laissée par l'Afasam-CFASVA.

COMPARAISONS DES SUIVIS DU CHIFFRE D'AFFAIRES

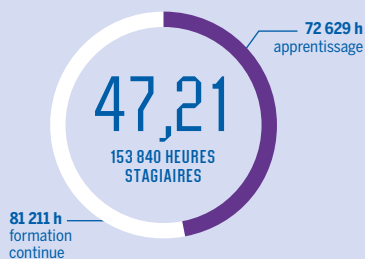
MILLIERS D'EUROS PAR MOIS EN 2021 ET 2022

■ 2021 ■ 2022



RATIO DE L'APPRENTISSAGE

EN HEURES-STAGIAIRES EN 2022



ÉVOLUTION DE LA SUBVENTION DRAC PAR RAPPORT AU CHIFFRE D'AFFAIRES





est spectaculaire, avec une hausse de 26,7% par rapport à la même période en 2021. Notre secteur ayant repris alors un fonctionnement normal, cette évolution est prometteuse pour l'avenir.

Des choix stratégiques payants

Si l'année 2022 a été marquée par une situation de trésorerie très tendue, les décisions prises commencent à porter leurs fruits et verront leur impact augmenter sur l'exercice suivant. Par exemple, sur le chapitre de la maîtrise des coûts, le rapatriement des ateliers de Pantin permettra à lui seul une économie de 170 k€ par an. La mobilisation des équipes et l'adaptation de l'offre pédagogique devraient, quant à elles, permettre de faire progresser encore le chiffre d'affaires des formations au catalogue. L'année a également vu une hausse notable des formations hors catalogue, avec des perspectives très encourageantes pour 2023.

Enfin, il faut souligner que les projections sur le volet apprentissage, grâce aux efforts consentis, sont positives. Le choix d'augmenter les effectifs des promotions d'apprentis commence à produire ses effets. Ce contexte, renforcé par l'engagement de la Région Île-de-France sur l'accompagnement du CFPTS dans sa reprise de l'activité spectacle vivant et événementiel du CFASVA, garantit la faisabilité financière de cette opération stratégique.

↑
Réalisation
de la formation
*Techniques de
construction
de décor bois.*

AU-DELÀ DE LA TECHNIQUE

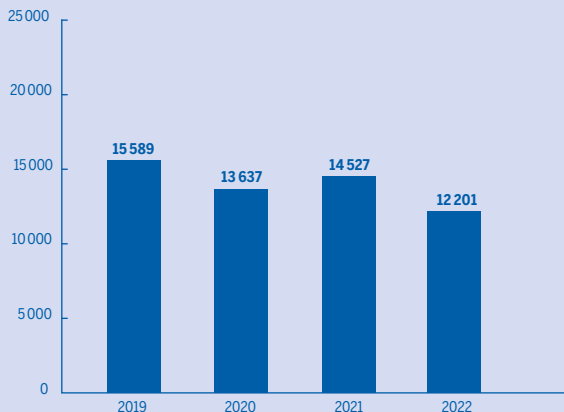
Au CFPTS, tout est fait pour assurer la réussite de nos jeunes apprentis, notamment en les plongeant le plus souvent possible dans des mises en situation professionnelle enrichissantes, au contact de l'artistique.

Offrir un cursus complet aux jeunes apprentis

Le rôle de l'apprentissage comme voie d'accès parfaitement adaptée à nos secteurs n'est plus à démontrer. En confrontant les contenus pédagogiques aux réalités du terrain, elle permet aux jeunes de se forger très tôt une solide expérience adossée à un bagage théorique et technologique conséquent. Partenaire pédagogique de l'Afasam-CFASVA pour le spectacle vivant et l'événementiel, le CFPTS a assuré en 2022 la formation de 203 jeunes. Ils se répartissent entre les formations *Technicien du spectacle vivant et de l'événementiel* (niveau 4), *Régisseur de spectacle et d'événement* (plateau, lumière, son ou vidéo, niveau 5), *Régisseur général* (niveau 6) et *Administration de réseaux scéniques* (niveau 6, licence professionnelle en collaboration avec l'université Gustave-Eiffel). Sur un à deux ans, les apprentis partagent leur

temps entre leurs employeurs et le centre, la coordination étant assurée par une équipe dédiée au sein du CFPTS. Une véritable logique de filière pour une acquisition ou une montée en compétence gratuite, rémunérée, professionnalisante et adaptée à chacun. En 2022, le CFPTS a également souhaité mettre en place une formation *Régisseur de spectacle et d'événement* sur 32 mois. L'objectif était de permettre à des jeunes ne possédant pas les prérequis pour intégrer directement la formation en deux ans de rattraper le niveau nécessaire afin de pouvoir suivre le cursus. Malheureusement, la difficulté dans ce cas était de trouver des employeurs désireux de s'impliquer sur un temps aussi long. Elle ne sera pas poursuivie en 2023, mais l'initiative était intéressante et fera l'objet d'études supplémentaires pour être éventuellement ajustée et reproposée à l'avenir.

COÛT CONTRAT MOYEN EN EUROS DÉFINIS PAR FRANCE COMPÉTENCES



Avant 2020, le coût contrat moyen est extrapolé à partir du rapport entre les effectifs et le produit de la taxe d'apprentissage.

TAUX DE RÉUSSITE AUX DIPLÔMES

RÉGISSEURS

8
SUR 9
en option Plateau

11
SUR 11
en option Lumière

7
SUR 10
en option Son

9
SUR 10
en option Vidéo

TECHNICIENS

9
SUR 11

LICENCE ARS

12
SUR 12

RÉGISSEURS GÉNÉRAUX

8
SUR 8

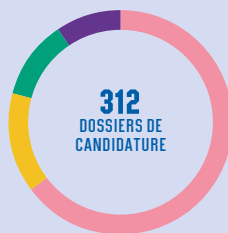


58 HOMMES



32 FEMMES

CANDIDATURES ET ADMISSIONS



202 Régisseurs 45 Techniciens
36 Administrations de réseaux scéniques (ARS)
29 Régisseurs Généraux



RÉGISSEURS

43 ADMISSIONS
POUR 202 CANDIDATURES

11 en option Plateau
13 en option Lumière
12 en option Son
7 en option Vidéo



TECHNICIENS

12 ADMISSIONS
POUR 45 CANDIDATURES



LICENCE ARS

14 ADMISSIONS
POUR 36 CANDIDATURES



RÉGISSEURS GÉNÉRAUX

10 ADMISSIONS
POUR 29 CANDIDATURES



Un environnement propice au développement

La grande richesse du CFPTS consiste à confronter ses apprentis à toutes les facettes de leur futur métier. Cela tient pour beaucoup à la nature même du centre : quel que soit le secteur auquel ils se destinent, les jeunes peuvent côtoyer les apprentis ayant choisi d'autres options mais également les stagiaires et formateurs de la formation continue dans tous les domaines du spectacle vivant et de l'événementiel. S'enrichir des expériences des autres mais aussi commencer à se constituer un réseau professionnel sont des facettes essentielles de la formation. Le centre propose aussi des contacts réguliers avec l'artistique, un aspect incontournable des carrières techniques. Tout au long du cursus, quel qu'il soit, l'équipe pédagogique du centre organise et coordonne des rencontres avec le versant artistique du spectacle. En 2022, ce sont une dizaine de rendez-vous

qui ont été menés. Ateliers « Carte blanche » pour les techniciens, ateliers collectifs en anglais pour tous les régisseurs (avec des formateurs et artistes anglais), mapping en taille réelle sur la façade du centre pour les régisseurs vidéo, diffusion live par les administrateurs de réseaux scéniques des diverses réalisations issues de la formation continue d'un jour, installation vidéo, rencontres avec metteurs en scène et artistes (Yan Allegret, Mietta Corli, Pascal Laajili, etc.) : pour les jeunes, les occasions sont nombreuses de travailler ce nécessaire dialogue avec l'artistique mais aussi d'œuvrer en commun, avec d'autres spécialités que les leurs.

Ces efforts d'ouverture constants ne sont évidemment pas étrangers au succès des filières d'apprentissage organisées par le CFPTS, avec des taux de réussite élevés (90 % pour les examens passés en 2022) et un taux d'insertion professionnelle avoisinant les 100 %.



Mapping vidéo de Noël : réalisation des apprentis régisseurs vidéo.

ASSURER LA CONTINUITÉ DE L'APPRENTISSAGE

La reprise directe de l'activité d'apprentissage par le CFPTS a nécessité un ajustement très rapide afin d'assurer le succès de l'opération.

S'appuyer sur une équipe inchangée

Afin de réussir l'incorporation du secteur spectacle vivant de l'Afasam-CFASVA, le CFPTS a pris rapidement une décision forte : la reprise de l'ensemble des salariées. La démarche se trouvait facilitée par la présence de ces dernières dans les locaux de Bagnolet, siège historique de l'Afasam. Ainsi, cette équipe se trouvait déjà intégrée au fonctionnement quotidien du centre. La démarche a donc consisté en l'établissement d'une convention tripartite de transfert entre les salariées, l'Afasam-CFASVA et le CFPTS, avec un maintien des conditions définies par le contrat de travail initial (rémunération, ancienneté, fiche de poste, liens hiérarchiques).

Le maintien de la même équipe, au même endroit et dans les mêmes fonctions a été fondamental afin d'atteindre l'objectif que le CFPTS s'était fixé : une transition sans heurt, sécurisante pour les apprentis

comme pour les structures d'accueil. Ainsi, toutes les interlocutrices ont pu apporter au processus leur expérience et la connaissance préalable des dossiers en cours. Le seul changement perceptible pour les interlocuteurs extérieurs résidait donc dans le remplacement d'une entité juridique par une autre. Cela impliquait toutefois un ensemble de démarches à conclure en un temps record.

Assurer la bascule des documents administratifs

Dans le cadre de l'apprentissage, deux documents sont essentiels : le contrat d'apprentissage, signé par l'apprenti et son employeur ainsi que par l'organisme de formation, et la convention de formation. Le contrat stipule le lieu, la durée et la rémunération mais aussi les informations sur le CFA et l'organisation de la formation. La convention, de son côté, est conclue entre



l'employeur et le CFA. Elle précise l'intitulé, les objectifs, la durée, le lieu et le coût de la formation, ainsi que les moyens et modalités de suivi et d'obtention du diplôme.

Il fallait donc formaliser le remplacement de l'Afasam-CFASVA par le CFPTS, le tout dans un laps de temps très réduit. En effet, entre la date officielle du placement en liquidation judiciaire et la signature des nouveaux documents mentionnant le CFPTS existait le risque d'un vide juridique. Pour rassurer employeurs et apprentis et être en capacité de transmettre aux Opco

concernés les documents requis, il a donc été nécessaire de rédiger des avenants à tous les contrats ainsi qu'à toutes les conventions. En raison de la nature des informations reportées, cette opération a nécessité la rédaction individuelle des 146 contrats et conventions en cours, sans oublier les contacts avec les employeurs et les apprentis. Il était essentiel que la communication soit transparente et suffisamment précise afin que tout soit signé et déposé auprès des Opco avant la fin du mois de décembre.

Malgré les difficultés, grâce à l'implication de toute l'équipe et aux informations déjà communiquées à toutes les parties prenantes en amont de la procédure, l'ensemble du processus a pu être mené à bien dans les temps, sans problème notable.

↑
Formation
Moteurs et ponts.

LE MAINTIEN DE LA MÊME ÉQUIPE, AU MÊME ENDROIT ET DANS LES MÊMES FONCTIONS A ÉTÉ FONDAMENTAL AFIN D'ATTEINDRE L'OBJECTIF QUE LE CFPTS S'ÉTAIT FIXÉ

DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS PRÉSENTS

Pour faire face aux multiples difficultés qui ont jalonné l'année 2022, le CFPTS a pu compter sur le soutien de ses partenaires institutionnels.

L'appui déterminant de la Drac

Dès ses origines, le CFPTS entretient un lien fort avec le ministère de la Culture, partie prenante de sa création et membre du conseil d'administration depuis. Au-delà de sa présence dans l'instance dirigeante du CFPTS et signe de cette proximité, la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) Île-de-France a noué un dialogue ininterrompu avec la maison depuis 50 ans. Dans des situations telles que celles qu'a connues le CFPTS au cours des dernières années, avec une succession de crises et de défis majeurs (crise sanitaire, réforme en profondeur de la formation professionnelle), son soutien a pris des formes variées, dans le but de préserver un outil de formation au service de la profession tout entière.

En 2022, cette aide a notamment pris la forme d'un appui financier décisif. Pour l'année, la Drac a accordé au centre une subvention de 414 k€, somme qui représente près

de 7,6 % des produits du centre, un montant non négligeable alors que l'organisme traverse une période de fragilité financière. Mais surtout, au regard de la situation particulière créée par le défaut de paiement de l'Afasam-CFASVA, avec une créance non recouvrable de 887 k€, la Drac a consenti à l'avance d'une partie de la subvention programmée pour l'exercice 2023. D'un montant de 300 k€, ce coup de pouce s'est révélé décisif afin d'éviter une crise de trésorerie en fin d'année.

Mais le soutien ne s'arrête pas au volet financier. En effet, à l'initiative de la Drac, une réunion tripartite a pu être organisée entre le CFPTS, les représentants du ministère et ceux de la Région Île-de-France. Le but de cette rencontre était d'explorer les possibilités d'accompagnement sur l'opération de reprise du CFASVA. Même si la Drac n'est pas compétente en matière d'apprentissage, elle a facilité ainsi le dialogue institutionnel, un enjeu essentiel en cette période.



Les engagements de la Région

L'architecture du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage a réduit le rôle des Régions au profit d'une centralisation portée par France compétences. Toutefois, ces collectivités territoriales conservent des leviers qui leur permettent de soutenir les CFA. Au regard de la situation créée par la liquidation de l'Afasam-CFASVA, la Région Île-de-France s'est fermement et immédiatement engagée à accompagner le CFPTS dans son projet de reprise directe de l'activité d'apprentissage. Qu'il s'agisse de la majoration des coûts contrats, afin de compléter les financements accordés par France compétences, ou d'une aide en vue de compenser le choc de trésorerie provoqué par le défaut de paiement, des dossiers ont pu être initiés en vue du dépôt de demandes officielles de soutien qui seront examinées courant 2023. Par ce dialogue constructif et ces aides, la

Région a montré son engagement pour l'avenir de l'apprentissage dans notre domaine.

Le rôle de l'Afdas

Enfin, il faut souligner le rôle positif joué par l'Afdas. Même si le CFPTS n'a pas fait l'objet d'un traitement particulier, les possibilités offertes par la politique de l'Opco se sont également révélées déterminantes. En supprimant les délais de carence entre deux blocs de compétences d'une même formation, en relevant ses plafonds de financement pour les formations certifiantes, il a largement ouvert l'accès des intermittents aux formations longues, l'une des spécialités historiques du centre. Par ailleurs, le dialogue autour de la reprise du CFA, en particulier au sujet des modifications contractuelles concernant les apprentis en cours de formation, a facilité une transition qui s'annonçait délicate.



Mise en situation professionnelle des apprentis
Administration de réseaux scéniques.



Formation
Patines vieillissement de costumes et tissus de scène.

AU CENTRE D'UN RÉSEAU

Le CFPTS se trouve au cœur d'un réseau de partenaires, dans des domaines multiples, qui sont indispensables à son activité.

Nourrir l'offre de formation

Le centre n'a jamais envisagé de fonctionner en vase clos, uniquement centré sur ses enseignements. Bien au contraire, il s'est toujours efforcé de multiplier les contacts et de s'enrichir des relations qu'il pouvait nouer. Ses formateurs, tous des professionnels en exercice, et les membres de son conseil d'administration, qui représentent l'ensemble des composantes du spectacle vivant et de l'événementiel, sont des membres naturels de ce réseau dédié à percevoir et à comprendre l'évolution des besoins sur le terrain. Mais le centre a également mis en place des consultations périodiques structurées, avec le cycle des « commissions de secteur », ouvertes à des responsables de services de structures du spectacle et de l'événementiel ainsi qu'à des représentants des constructeurs. Le printemps a vu la tenue de celles consacrées à la lumière (12 avril) et au son (7 juin). Ces

réunions sont l'occasion d'échanger autrement avec des acteurs de terrain et de valider la pertinence de notre offre de formation vis-à-vis des besoins émergents dans chaque secteur. Ce dialogue peut également déboucher sur des partenariats spécifiques, comme celui conclu avec de grands constructeurs (Agora, Amadeus et L-Acoustics) pour de nouvelles formations portant sur leurs solutions technologiques.

Une coopération inédite sur la certification

Lorsqu'il a été nécessaire de trouver un organisme certificateur en mesure de délivrer les titres de nos apprentis techniciens, en début d'année, le CFPTS s'est rapproché du Grim Edif, centre de formation et de certification situé à Villeurbanne. Les excellentes relations nouées à cette occasion ont débouché sur un projet plus large autour de l'enregistrement des titres. Cette démarche



Formation Son
Spatialisation
du son.

de co-élaboration et de dépôt en commun permettrait de répondre à l'objectif de réduction du nombre de titres porté par l'État et d'avoir plus de poids auprès de France compétences.

Une présence renforcée sur le territoire

Historiquement ancré à Bagnolet, le CFPTS cultive les relations avec les acteurs de son territoire. Déjà membre de Clubeee (Club des entreprises d'Est Ensemble, la communauté d'agglomération à laquelle appartient Bagnolet), il a eu le plaisir cette année de prêter main-forte à son plus proche voisin, le Campus Fonderie de l'Image (CFA des métiers de la communication et de la création numérique). À l'occasion de la dixième édition des Puces de l'Illy, premier festival d'illustration contemporaine de France, le centre a ouvert ses locaux à la moitié des exposants (80 stands). Une initiative qui en appelle d'autres.

DES VALEURS COMMUNES

Issu d'une association fondée à Lyon en 1984, le Grim Edif s'est rapidement fixé comme objectif la professionnalisation des intervenants du secteur de la musique, puis du spectacle vivant au sens large. Peu à peu, il est devenu un centre de formation de référence pour les métiers techniques du spectacle et de l'événementiel, dans les domaines du son, de la lumière, de la vidéo et de la régie générale, mais aussi de toutes les activités transverses au service des lieux de diffusion, des prestataires techniques, des productions et des artistes. Sa pratique pédagogique repose sur un réseau de formateurs, tous professionnels en activité, et il intervient aussi bien dans la formation initiale que dans la formation professionnelle continue.

D'AUTRES HORIZONS

Pour une structure dédiée au spectacle, l'ouverture artistique est une part essentielle de l'identité.

Déjà présente dans tous les cursus de formation, elle se retrouve aussi à travers les actions européennes du CFPTS, ou ses résidences pour des compagnies du territoire.

Projets européens

Dans le cadre de sa prestation pédagogique pour le compte de l'Afasam-CFASVA, le CFPTS a, depuis 2009, mis en place un programme d'échanges européens au profit des jeunes apprentis. L'objectif est d'offrir aux participants une opportunité de collaboration professionnelle plurilingue ainsi qu'une initiation à la régie de tournées internationales mais aussi une expérience humaine d'immersion. Au fil des années, *Régisseurs sans frontière* s'est enrichi de nouvelles collaborations, avant de connaître un coup d'arrêt en raison de la crise sanitaire qui a suspendu la plupart des échanges pendant deux ans. L'année 2022 était donc l'occasion de renouer ces contacts et de relancer un dispositif unique en son genre.

Le temps fort du programme, chaque année, est constitué par un échange entre jeunes français et allemands, en partenariat avec

Pro Tandem et le FTVT-Berlin, un centre d'apprentissage. En janvier, les apprentis français ont enfin pu reprendre le chemin de l'Allemagne pour la première fois depuis deux ans, avant que les jeunes allemands soient accueillis à leur tour en mai. En octobre, le programme est revenu à son rythme normal, avec l'accueil des jeunes Allemands ; les apprentis du CFPTS partiront outre-Rhin en février 2023.

L'année 2022 a également vu l'arrivée d'un nouveau partenaire, la Viljandi Culture Academy (Estonie). Initiée fin 2021, cette collaboration a permis un chassé-croisé de quatre semaines entre apprentis français et étudiants estoniens, avant un projet commun de création en ligne. Cette prestigieuse structure universitaire a également accueilli au mois d'août un autre volet du programme : un atelier de création technico-artistique de deux semaines financé par l'OFAJ (Office franco-allemand de la jeu-



nesse), avec des jeunes venus de France, du Royaume-Uni (Rose Bruford College) et d'Allemagne.

Ces projets sont aussi en partie financés par l'Union européenne, qui a attribué conjointement au CFASVA et au CFPTS la Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur. Dès le mois d'octobre, en raison de la disparition programmée du CFASVA, les démarches ont été entamées afin de transférer au seul CFPTS le prestigieux label européen.

2022 A VU L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU PARTENAIRE, LA VILJANDI CULTURE ACADEMY (ESTONIE)

La fin d'une aventure ?

En 2019, le CFPTS signait une convention avec RALF (Résidences artistiques de La Filière) afin de mettre à disposition un espace pour apporter son soutien aux artistes lors de la création de leur projet, et leur offrir un lieu de travail et de réflexion. Le lien entre techniciens et artistes était renoué au cœur des locaux de La Filière. Durant trois ans, ce sont des dizaines d'artistes, de collectifs, de compagnies qui ont investi le plateau C006. Initié avec le soutien de la Drac Île-de-France, ce programme n'a malheureusement pas survécu à la nécessité de réinstaller les ateliers de menuiserie et de serrurerie à Bagnolet. Pour l'instant, le CFPTS n'est plus en mesure de relancer cette proposition passionnante mais, à l'avenir, d'autres projets pourront prendre le relais de cette belle aventure, peut-être dans les futures installations du bâtiment E.



Mise en situation professionnelle des apprentis des quatre options de la formation *Régisseurs de spectacle et d'événement* avec le groupe musical Gene Clarkville & Play.

DES ACTIONS, DE LA VISIBILITÉ

Même si le contexte oblige le CFPTS à se recentrer sur son activité de formation et à diminuer son implication habituelle dans de nombreux projets, la maison reste vivante et habitée de multiples énergies.

Une année riche en événements

L'année 2022 a été rythmée par 22 présentations des travaux réalisés par les stagiaires et les apprentis (expositions, concerts, etc.) et 8 sorties de résidences artistiques. Le point d'orgue a été l'exposition de la formation *Accessoiriste-Réalisateur* (avec la collaboration d'apprenants d'autres formations), sur le thème de la fête foraine. Ce rendez-vous festif a donné lieu à un bel article dans la revue *Actualité de la Scénographie* (AS n° 245).

À l'extérieur, même si 2022 reste l'année post-Covid, le CFPTS reste présent, à travers des salons (JTSE, tables rondes, Semaine du son, Tous prêts pour les JO), des collaborations ponctuelles (Musée du costume), des actions en faveur de l'inclusion (fiches métiers Handicap en partenariat avec Audiens). Nous avons aussi accompagné l'envoi de l'association des anciens apprentis régisseurs vidéo, Noir

Vidéo, qui développe plusieurs projets passionnants.

Le CFPTS a bénéficié d'une bonne couverture presse, faisant l'objet de cinq articles valorisant le centre (*Sonomag* « Travailler ensemble, c'est réussir »), un secteur (le son dans *KR Home Studio* « Transmettre le savoir-faire vivant ») ou des actions (AS, sur l'exposition « Un air de fête », *Contact*, sur le prix franco-allemand Avenir professionnel). Un retour d'image toujours bienvenu.

Développer les supports vidéo

Le centre a réalisé des vidéos de plus en plus nombreuses, tant sur son offre pédagogique que sur des thèmes allant des témoignages de formateurs et d'apprenants aux présentations de réalisations issues de stages. Afin de les mettre en valeur, le CFPTS alimente régulièrement sa chaîne YouTube (dix mises en ligne en 2022), un effort qu'il compte poursuivre et amplifier en 2023. Il les diffuse

	 Facebook	 Instagram	 LinkedIn	 YouTube
Followers, abonnés	3 000 ABONNÉS (+ 149 par rapport à 2021)	700 ABONNÉS (+ 117 par rapport à 2021)	2 685 ABONNÉS (+ 771 par rapport à 2021)	124 ABONNÉS
Publications, posts et vidéos	220 PUBLICATIONS (16/mois en moyenne)	145 POSTS + 79 STORIES (19/mois en moyenne)	200 PUBLICATIONS (≈ 16/mois en moyenne)	48 VIDÉOS (dont 10 vidéos publiées en 2022)
Vues et interactions	2 000 INTERACTIONS (j'aime, partage)	3 752 INTERACTIONS (j'aime, partage, enregistrement)	2 676 INTERACTIONS (réactions, commentaires, republications)	4 147 VUES (+ 131 % par rapport à 2021)

également par le biais des réseaux sociaux, en adaptant les formats.

L'essor des réseaux sociaux

Le principal objectif de communication de l'année était d'augmenter la valorisation de nos actions sur les réseaux sociaux. Cette démarche nécessite à la fois une implication forte et une veille attentive, d'autant que les divers canaux s'adressent à des publics différents. À l'arrivée, ce sont presque 650 publications et des interactions dénotant une communauté qualifiée et engagée.

Si Facebook est le réseau social historique et doit continuer à relayer les contenus, il laisse plutôt la place aujourd'hui à Instagram et LinkedIn pour nos publics.

La page Instagram (créée en 2021) demandait à être mieux repérée des publics jeunes qui ne suivent plus Facebook. C'est chose faite : elle compte déjà 700 abonnés, un

chiffre en hausse de près de 17 % par rapport à l'année précédente. Les interactions y sont nombreuses, et le rythme de publication soutenu.

LinkedIn, tourné vers un public plus professionnel, connaît une forte progression (+ 28 % d'abonnés). Le taux d'engagement moyen par publication (14 %, proportion du nombre de commentaires par rapport aux abonnés) reflète la qualité de la relation entre le CFPTS et sa communauté (taux d'engagement moyen sur LinkedIn : 2,76 %). LinkedIn a aussi permis la conduite d'une opération inédite pour le centre : une campagne marketing réalisée en interne et articulée autour de la formation *Directeur technique*. Le succès a été au rendez-vous, avec une augmentation massive du nombre d'interactions (+ 129 % de réactions et + 267 % de commentaires) sur notre page.

Page suivantes

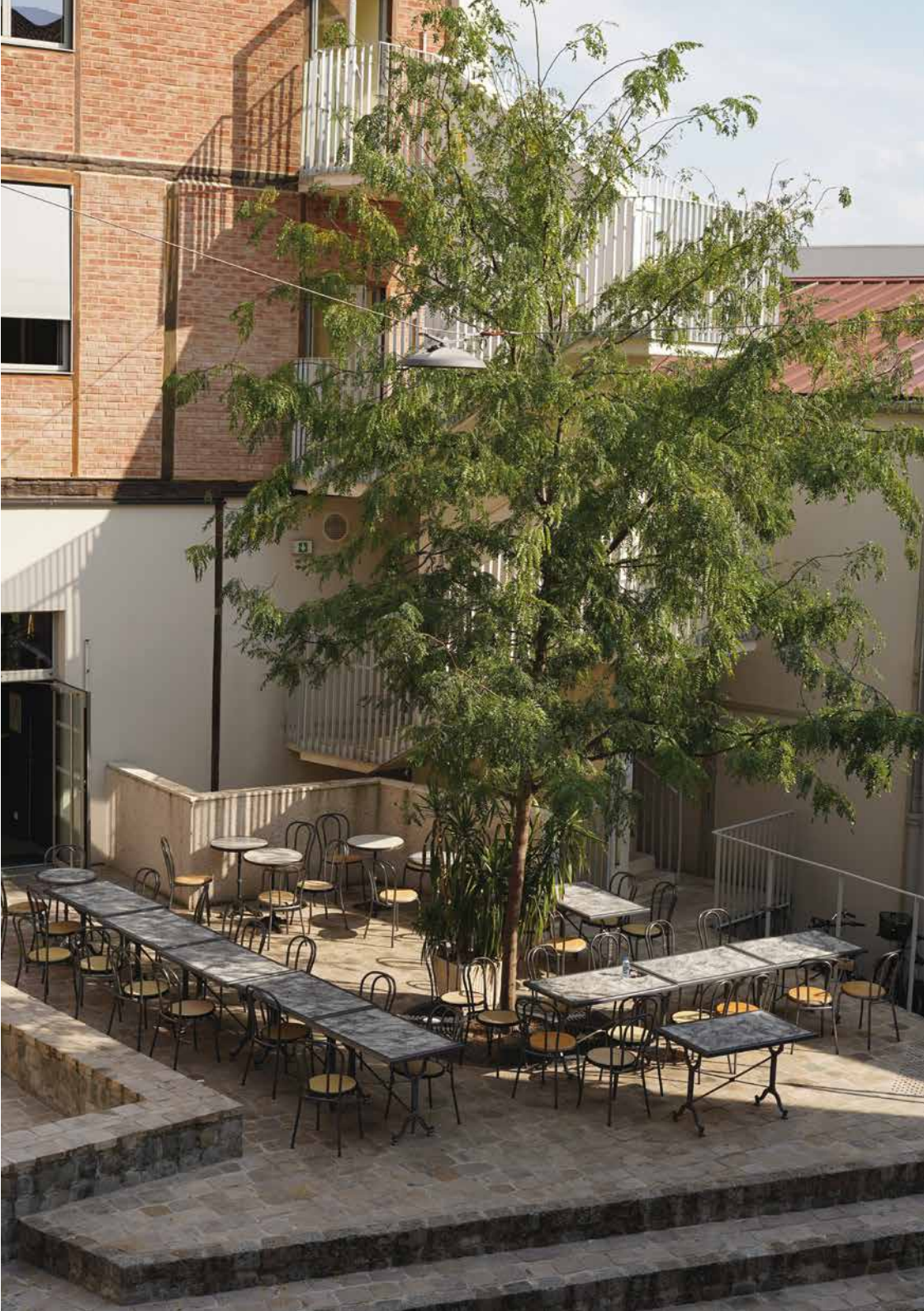
(gauche)

Le théâtre du CFPTS.

(droite)

La cour du CFPTS.





**PRENEZ CONTACT
AVEC NOUS !
WWW.CFPTS.COM
01 48 97 25 16**

CFPTS

Centre de Formation

Professionnelle aux

Techniques du Spectacle

La Filière 92, avenue Gallieni

93170 Bagnole

✉ contact@cfpts.com

